Image not found or type unknown

Litige avec Sixt a propos de marques microscopique sur la voiture

Par **Justepourtous**, le **24/03/2015** à **11:17**

Bonjour,
Apres avoir user des services de l'entreprise de location Sixt, a mon retour sur l'agence, le loueur a constater des marques microscopiques, sur l'aile avant et sur la gente d'un des pneus.
Il y a t'il un législation en place sur la grosseur des marques? Elle était tellement petite que nous ne pouvions la voir a l'oeil nue! Le gérant de l'agence de la location a sorti sa loupe!
Résultat: 135 Euros de frais!!!
Grosse arnaque chez Sixt!

Par **Sixt**, le **24/03/2015** à **17:10**

Bonjour,
Nous sommes désolés que votre location se soit mal passée. Sachez que la satisfaction de nos clients est notre priorité première.
Pouvez vous mentionner ou nous envoyer votre n° de réservation pour que nous puissions vérifier votre dossier. Merci.
Cordialement,
Les équipes Sixt.

Par **Justepourtous**, le **24/03/2015** à **18:47**

Oui effectivement cela c'est très mal passe, et se passe toujours et encore mal.
Le numero de la facture: 9319310019/00/S/00/N
nom du loueur: Vincent lootens,
agence Sixt de porte de St Cloud, Paris.
le 24 février 2015.
La raison de ma plainte est que les marques qui n'on pas été regarde proprement a la sortie du véhicule, puis ont été vérifié par la personne de l'agence a quatre pattes au retour.. Pour vous signaler, ces marques ne dépasse pas la grandeur d'une pieces d'un euros! Donc la personne qui travaille dans votre agence, a été oblige de se mettre a quatre pattes pour verifier et constater ces marques. Photos a l'appuie ceci est en dessous de la grandeur d'un pouce! Comment est il possible pour moi, de verifier a quatre pattes avant de sortir de votre

agence si la voiture a des marques microscopique???

Il y a forcement une législation sur la grandeur des marques et je suis en ce moment, a la recherche de ces details.
En plus de cette situation, je n'ai pas été informer de la somme chargé, seulement par ma banque une fois charge sur ma carte, au moment de votre décision irréel de me rendre coupable de ces marques. Alors que votre personnels m'avait assurer qu'un entretien téléphonique serait fait avant la demande de remboursement. Ces marques microscopiques m'ont couté 135 Euros! Du vols vu la taille de ces marques!
Sans aucune precision sur la valeur décidé, j'ai été chargé sans meme être informé.
je demande donc des explications sur la valeur porté a ces marques microscopiques! qui de plus ne sont surement pas de moi! Si nous ne vérifions pas a quatre pattes lors de la sortie du véhicule, je trouve bizarre de la faire a la rentré du véhicule!
Les factures et photos de ces fameuse marques sont a votre disposition, si vous m'informé de votre email, je peut vous les envoyer. je suis joignable sur mon portable: 0633164938
Cordialement,
Mr Lootens.

Par **Sixt**, le **27/05/2015** à **09:05**

Bonjour Mr Lootens,
Le service sinistre - sinistre.france@sixt.com - m'informe que votre dossier de sinistre n°9319310019 a été classé sans suite. Vous avez du recevoir une e-mail de leur part en ce sens. Merci.
Cordialement,
Les équipes Sixt.

Par **pimouss33**, le **18/08/2015** à **13:40**

Numéro de sinistre SX-9051535363-60-167, DQ-767-GV

Du 24 au 26 mai 2015, j'ai loué un véhicule chez Sixt à Antibes. Le dimanche à midi j'ai pris possession de la voiture dans un parking souterrain sombre , seul , sans un représentant de Sixt pour faire un bilan de l'état du véhicule. Ultérieurement j'ai constaté un petit enfoncement sur le côté . Je n'ai pas signalé ce détail pensant qu'il avait été pris en compte par Sixt . Quand j'ai rendu le véhicule malgré mes explications au réceptionniste, ce dernier a mis en doute ma bonne foi. La seule réponse que j'ai eu ,c'est que j'avais signé un contrat.

Le 28 mai j'ai reçu une déclaration de sinistre que j'ai rempli en contestant les faits. Sixt n'en a pas tenu compte et m'a envoyé une facture de 468 €.

Ces pratiques me semblent cavalières et plus que douteuses à la limite de la truanderie. Il a été facile pour eux de me facturer cette réparation sans preuve et comme je le répète dont je ne suis pour rien. Je compte ne pas me laisser abuser.

Un conseil ne louait pas chez Sixt.

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés